

Parcours clients « Aller vers » détection population percevant de l'AAH, ayant 62 ans qui auront à déposer un dossier retraite

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé parcours clients « aller vers », détection de la population percevant de l'AAH, ayant 62 ans qui auront à déposer un dossier retraite

dont la finalité est de réaliser un entretien individuel pour leur dossier retraite avant la date d'effet effective.

Plusieurs objectifs : Evaluer la possibilité de partir en départ anticipé.
S'assurer du dépôt de la retraite dans les délais et de façon dématérialisée.
Demande de l'ASPA si la situation le permet

Les informations traitées sont les suivantes :

- les données d'identification (nom, prénom, date et lieu de naissance, numéro invariant).

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite des entretiens pour une durée de 3 ans, à compter de la date de leur collecte dans les bases de données maladie et gestion des individus de la MSA.

L'accès aux données est réservé au personnel du service Accueil de la MSA Lorraine.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Le traitement effectué étant basé sur une obligation légale, le droit d'opposition ne s'applique pas.

Les droits d'accès et de rectification s'exercent sur demande écrite adressée au Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail suivante : dpo.blf@lorraine.msa.fr

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07](https://www.cnil.fr)